

Statistiques vitales : prendre le pouls réel de l'investissement direct étranger

par

Maria Borga,

Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE

Commençons par quelques devinettes. Quel est le deuxième investisseur direct en Chine ? Quels sont les principaux investisseurs en Inde et en Russie ? Vous ne le croirez peut-être pas, mais il s'agit de (a) les Îles Vierges britanniques, (b) Maurice et (c) Chypre. Non, ce n'est pas une sordide histoire de capitaux spéculatifs mais une réalité plus banale, celle d'entreprises qui investissent à l'étranger par l'intermédiaire d'une société de portefeuille ou d'une filiale établie dans un pays tiers. Elles y sont parfois incitées par l'existence d'une convention en matière de double imposition ou d'un traité d'investissement bilatéral ; dans d'autres cas, ce n'est que le signe d'une stratégie de l'entreprise visant à investir par l'intermédiaire d'une filiale existante plutôt que d'envoyer des liquidités depuis la société mère.

Quelle qu'en soit la raison, cette démarche est parfaitement légale. Il en résulte pourtant que l'on ignore parfois presque tout de qui possède quoi. Ces sociétés chypriotes qui investissent en Russie sont presque à coup sûr détenues par un investisseur provenant d'un autre pays, parfois même par un investisseur russe. En conséquence, les statistiques nationales relatives aux flux d'investissements directs étrangers (IDE) nous en disent de moins en moins sur ce que nous voulons savoir. Qui investit dans notre pays et où nos propres entreprises investissent-elles ? Pour connaître la vérité concernant l'IDE dans un pays donné, il faut disposer d'une norme globale de mesure ; c'est pourquoi l'OCDE a mis au point sa norme : la *Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux*, 4^{ème} édition (BMD4).

La norme BMD4 contient deux recommandations essentielles qui abordent les problèmes liés à la complexité des structures d'actionariat des EMN. La première consiste à effectuer une compilation distincte des statistiques d'IDE relatives aux entités à vocation spéciale (EVS) résidentes. Mais que sont les EVS ? L'OCDE en donne la définition suivante : ce sont des « entités avec peu ou pas d'employés, peu ou pas de présence physique dans l'économie d'accueil, dont les actifs et les passifs correspondent à des investissements à destination ou en provenance d'autres pays et dont l'activité principale consiste en opérations de financement du groupe ou de holding ». Vous avez certainement vu à la télévision des reportages les concernant sur l'évasion fiscale, qui montrent des

images d'un mur d'immeuble sordide et couvert de boîtes aux lettres représentant de gigantesques entreprises multinationales. Les EVS servent souvent à faire transiter les investissements à travers plusieurs pays avant qu'ils n'atteignent leur destination finale. En compilant des statistiques d'IDE distinctes concernant les EVS, on peut en déduire l'IDE consacré aux entreprises réelles, ce qui donne aux pays une idée bien plus exacte de l'IDE consenti sur leur territoire et produisant un impact réel sur leur économie. La seconde recommandation consiste à compiler les données relatives aux positions d'investissement étranger en utilisant le critère du pays investisseur ultime afin d'identifier le pays de l'investisseur qui, in fine, contrôle les investissements réalisés dans le pays de destination.

En clair, cela revient à éviter de comptabiliser un même investissement deux fois et à produire des statistiques d'IDE plus pertinentes.

En recommandant que les pays compilent des statistiques d'IDE distinctes pour les EVS résidentes, la norme BMD4 supprime une strate de complexité liée aux structures d'actionnariat des EMN.

Nos données indiquent quel pourcentage du stock entrant d'IDE – c'est-à-dire la valeur cumulée des investissements réalisés par des étrangers dans l'économie – provient d'EVS résidentes dans 13 économies de l'OCDE. Les EVS occupent une place tout à fait considérable au Luxembourg et aux Pays-Bas, où elles représentent plus de 80 % de l'investissement étranger total. Elles jouent également un rôle majeur en Hongrie, en Autriche et en Islande, où elles représentent plus de 40 % de l'investissement étranger. Leur rôle est moindre mais demeure important en Espagne, au Portugal, au Danemark et en Suède. Elles n'ont en revanche guère de poids en Corée, au Chili, en Pologne et en Norvège. La norme BMD4 met également un terme à l'absence de transparence concernant le pays de l'investisseur direct qui, in fine, contrôle l'investissement et, en conséquence, en supporte les risques et en récolte les gains, en recommandant de compiler les statistiques par pays investisseur ultime en plus de la présentation habituelle par pays investisseur immédiat.

La présentation par pays investisseur ultime permet de mettre au jour un autre problème important : celui des opérations circulaires. Les opérations circulaires consistent en des fonds transférés à l'étranger par des investisseurs résidents avant d'être rapatriés dans l'économie nationale sous la forme d'investissements directs. Il est utile de savoir quelle part représentent les opérations circulaires dans le flux total d'IDE vers un pays, car on peut faire valoir que ces opérations ne peuvent être considérées comme de véritables IDE. La présentation par pays investisseur ultime permet de détecter les opérations circulaires en révélant le montant de l'IDE contrôlé par des investisseurs provenant de l'économie sur laquelle portent les statistiques.

Pour illustrer ce phénomène, examinons plus en détail le cas de la France et de l'Estonie, et comparons le stock d'IDE entrant dans les dix principaux pays investisseurs ultimes avec les montants provenant du pays investisseur immédiat.

Si l'on tient compte du pays investisseur ultime, les États-Unis investissent en France beaucoup plus que ne l'indique le critère de pays partenaire immédiat. En effet, le stock en provenance des États-Unis passe ainsi de 79.6 milliards USD à 142.1 milliards USD. Les stocks d'investissements en provenance du Luxembourg et des Pays-Bas chutent pour leur part lourdement, ce qui semble indiquer que les entreprises américaines pourraient utiliser des filiales établies dans ces pays pour gérer leurs opérations en France. Les investisseurs français sont la huitième source la plus importante d'IDE en France. C'est certes le signe qu'il existe des opérations circulaires, qui représentent toutefois moins de 4 % du flux entrant d'IDE en France.

Toujours selon le critère du pays investisseur ultime, l'Estonie devient elle-même sa deuxième source principale d'investissement, ce qui témoigne du fait que les opérations circulaires y sont plus courantes qu'en France. Compte tenu du fait que la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, la Russie et la Norvège perdent en importance dès lors que ce critère d'investisseur ultime est appliqué, il semble qu'une part des opérations circulaires provenant d'Estonie transite par quelques-uns ou par l'ensemble de ces pays. Au contraire, les États-Unis, l'Autriche, l'Allemagne et le Danemark deviennent ainsi

des sources d'IDE en Estonie plus importantes que lorsque la présentation habituelle est employée. La suppression de ces strates de complexité a-t-elle un sens ? Oui. Chaque pays a sa stratégie pour attirer l'investissement et des statistiques de qualité doivent constituer le socle empirique de tout dialogue éclairé sur les politiques à mener. Le respect des recommandations énoncées dans la norme BMD4 permet de produire des statistiques sur l'IDE plus pertinentes, qui nous permettent de mieux comprendre qui investit réellement où dans le monde.

Liens utiles

Article original : Maria Borga, Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE, «The OECD's Revised Benchmark Definition of Foreign Direct Investment: Better data for better policy», <http://oecdinsights.org/2015/10/19/the-oecd-s-revised-benchmark-definition-of-foreign-direct-investment-better-data-for-better-policy/>.

Travaux de l'OCDE sur la mise en œuvre des nouvelles normes internationales de compilation des statistiques relatives à l'IDE, www.oecd.org/fr/investissement/politiques-investissement/oecdimplimentsnewinternationalstandardsforcompilingfdistatistics.htm.

Travaux de l'OCDE sur les statistiques relatives à l'investissement direct étranger (IDE), www.oecd.org/fr/investissement/statistics.htm.



Extrait de :
Debate the Issues: Investment

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264242661-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Borga, Maria (2018), « Statistiques vitales : prendre le pouls réel de l'investissement direct étranger », dans Patrick Love (dir. pub.), *Debate the Issues: Investment*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264289680-19-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.